

# ERRATA

## Les bovins laitiers

Les étables à stabulation entravée, page 233

Taille des vaches	Poids (kg)		
	Holstein	Ayrshire	Jersey
Petite	635	575	460
Moyenne	725	650	500
Grosse	815	700	550

Taille des vaches	Dimensions des stalles		
	Longueur du fond mm (po) (A) <sup>1</sup>	Largeur mm (po)	Hauteur de la barre mm (po) (B) <sup>1</sup>
<b>Stalle pour Holstein</b>			
Petite	1778 (70)	1372 (54)	1168 (46)
Moyenne	1829 (72)	1448 (57)	1219 (48)
Grosse	1930 (76)	1524 (60)	1270 (50)
<b>Stalle pour Ayrshire</b>			
Petite	1727 (68)	1295 (51)	1092 (43)
Moyenne	1770 (70)	1372 (54)	1143 (45)
Grosse	1829 (72)	1448 (57)	1194 (47)
<b>Stalle pour Jersey</b>			
Petite	1600 (63)	1118 (44)	1067 (42)
Moyenne	1651 (65)	1194 (47)	1118 (44)
Grosse	1753 (69)	1270 (50)	1168 (46)

<sup>1</sup> Les lettres A et B réfèrent aux lettres A et B qui apparaissent à la figure 9a.

Notes :

- La longueur des stalles correspond à 1,2 fois la hauteur à la croupe. Ces longueurs sont pour des stalles où des dresseurs électriques sont utilisés. Sans dresseurs, la longueur des stalles peut être réduite de 100 mm (4 po) pour améliorer la propreté.
- La largeur des stalles correspond à 2 fois la largeur aux os des hanches plus 150 mm (adaptation basée sur la relation largeur aux hanches versus poids de Henrichs, 1992 et la courbe PATLQ 2004 (réf. Martin, R., 2006)).
- La hauteur du tuyau d'attache des stalles correspond à 0,80 fois la hauteur à la croupe.

Source : Leblanc et Dussault

### Calcul du taux de gestation

Le taux de gestation (TG) est défini comme étant le résultat du taux de conception (TC) multiplié par le taux de détection des chaleurs (TDC).

$$TG = TC \times TDC$$

$$TG = \frac{\text{nombre de vaches gestantes}}{\text{nombre de vaches inséminées}} \times \frac{\text{nombre de vaches inséminées}}{\text{nombre de vaches éligibles}}$$

$$TG = \frac{\text{nombre de vaches gestantes}}{\text{nombre de vaches éligibles}}$$

Prenons l'exemple d'un TC de 40 % et d'un TDC de 50 %. Si l'éleveur n'insémine que les vaches démontrant une chaleur, le TG des vaches potentiellement en chaleur aux 21 jours est de 20 %. En termes concrets, si l'éleveur a 20 vaches à saillir, il en détectera 10 en chaleur si son TDC est de 50 %. De ces 10 vaches saillies, 4 seront gestantes si TC = 40 %. Globalement, on a donc 4 vaches gestantes sur une possibilité de 20, donc TG = 4/20 = 20 %.

**L'objectif est que le taux de gestation soit supérieur à 20 %.**

Les gaz à effets de serre en production laitière, page 1457

**Tableau A5 : Superficies utilisées par tête**

	<b>MS (t/ha<sup>1</sup>)</b>	<b>Vache (ha)</b>	<b>Taure (ha)</b>	<b>Génisse (ha)</b>
Ensilage de maïs	14,1	0,056	0,020	0,009
Foin	5,0	0,292	0,373	0,170
Ensilage d'herbe	7,0	0,397	0,221	0,101
Pâturage	4,0	0,048	0,108	0,049
Maïs-grain	7,3	0,164	0,039	0,013
Orge	2,7	0,175	0,068	0,031
Total		1,131	0,828	0,373

<sup>1</sup> Rendements de référence de La Financière agricole du Québec